

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

2020

# Sommaire

## page 3

- Chiffres clés

## pages 4 et 5

- Entretien avec David Marti, président de la communauté urbaine Creusot Montceau

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### pages 6 et 7

- Le projet de PCAET adopté

## BUDGET

### page 8

- Niveau d'investissement élevé en soutien à l'activité économique

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### pages 10 et 11

- La communauté urbaine soutient les entreprises
- 50 actions pour les Assises de la relance économique

### pages 12 et 13

- La communauté urbaine aux côtés de Mecateamcluster, depuis 10 ans
  - Maintenir le cap de l'insertion professionnelle

### page 14

- L'Enseignement supérieur : soutien aux établissements du Campus sud Bourgogne

## RÉNOVATION URBAINE

### page 16

- Les centres-villes à l'étude

### page 17

- La communauté aménage les communes

### pages 18 et 19

- Génelard, modernisation du centre-bourg
- Boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy, première phase d'une vaste transformation

## page 20

- Le PLUI adopté pour 6 ans
- Bimby : la densification de l'habitat urbain

## PROXIMITÉ

### pages 22 et 23

- Déchets : une sensibilisation innovante pour garder le lien

### page 24

- Eau : quatre mesures pour aider les exploitations agricoles

### page 25

- Maintien des transports urbains pendant la crise sanitaire

### page 26

- Les équipes organisées pour la désinfection de l'espace public

## PATRIMOINE

### page 28

- L'Écomusée Creusot Montceau : l'art de se réinventer

## LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES

### page 30

- La direction des Systèmes d'information et Information géographique

### page 31

- La direction de la Logistique et des Moyens généraux

### page 32

- La direction des Affaires juridiques et de la Commande publique

### page 33

- La direction des Finances

### page 34

- La direction des Ressources humaines
- La direction de la Communication

## LES COMPÉTENCES

### page 39

- Les compétences de la communauté urbaine



# « L'importance des services publics »

**Entre crises sanitaire et économique, l'année 2020 a mis en avant le rôle et la nécessité des services publics en tant que socle pour répondre aux difficultés et renforcer la cohésion sociale.**



**David Marti,**  
président de la  
communauté  
urbaine  
Creusot  
Montceau

### **Qu'évoque, pour vous, l'année 2020 ?**

Bien évidemment, l'année 2020 a tout d'abord été celle du choc engendré par la pandémie. Cette situation sanitaire, aussi soudaine qu'inédite et dont les impacts négatifs sont loin d'être terminés, a eu notamment pour effet de souligner l'importance des services publics. Alors que tant d'activités professionnelles ont été contraintes de se mettre en retrait, les agents des collectivités ont été parmi ceux qui sont restés actifs, en première ligne dès l'instauration du confinement, et je les en remercie tout particulièrement. Cette nécessité d'un service public indispensable au fonctionnement de la société, si elle nous paraît évidente au quotidien, a donc été rappelée comme une réponse structurante face à l'incertitude et comme un facteur essentiel à la cohésion sociale.

### **Quelles ont été les priorités de la communauté urbaine ?**

Dès le matin du vendredi 13 mars, les services de la communauté urbaine se sont tout d'abord mobilisés pour assurer les tâches essentielles de la collecte des déchets, de la propreté, de la désinfection et de la sécurité de l'espace public, mais aussi des transports urbains. Il fallut aménager sans délai les impératifs du fonctionnement de la communauté urbaine aux nouvelles règles drastiques imposées par les restrictions sanitaires. Les Ressources humaines ont été au centre de toutes ces adaptations pour assurer la continuité des services et la gestion des agents en poste sur les sites techniques et administratifs. Le service Informatique a également fait preuve d'une grande réactivité pour mettre à disposition les outils informatiques nécessaires à la création des « bureaux à distance » pour le télétravail et l'organisation des réunions en visioconférence.

### **Vous avez souhaité également une réaction conséquente pour soutenir l'économie...**

En parallèle des services indispensables aux habitants, j'ai effectivement souhaité que la communauté urbaine s'engage immédiatement dans le soutien à l'économie, plus particulièrement auprès des petites entreprises très fragilisées. Des fonds ont été abondés, aux côtés de la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre du Pacte territorial, de l'Aide aux loyers et d'une adaptation du Règlement communautaire d'intervention immobilier à l'intention des entreprises de 0 à 10 salariés. Composée d'agents du service voué



1



2



3

© Anne-Catherine Dujardin

1 Dès le premier jour du confinement, les agents de la communauté urbaine ont assuré le quotidien des services publics.

2 L'aménagement du boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy, un chantier important d'entrée d'agglomération.

3 Les acteurs du développement économique se sont investis dans la préparation des Assises de la relance économique.

au développement économique, une cellule d'accompagnement a été mise en œuvre dès la mi-avril pour renseigner et orienter les entreprises vers les dispositifs existants. Ce sont, en tout, 3,1 millions d'euros d'aides qui ont été mobilisables.

### Ces mesures financières pour agir au plus vite ont été aussi le point de départ d'une large concertation ?

Oui, j'ai souhaité que ces réponses concrètes face à l'urgence soient accompagnées du lancement d'une grande réflexion avec les acteurs privés et publics du territoire pour anticiper, sans attendre, la sortie de crise. L'objectif a été d'initier les Assises de la relance économique en se projetant vers l'avenir, tout en tirant les premiers enseignements de nos forces et de nos faiblesses révélées par cette crise. Les participants ont été nombreux et très investis, c'est une grande satisfaction. Un questionnaire et des ateliers ont permis de faire émerger des constats, des besoins et des idées afin d'établir un plan composé d'une cinquantaine d'actions à mettre en œuvre tout au long

du nouveau mandat communautaire qui a débuté en milieu d'année.

### 2020 a été à la charnière de deux mandats communautaires...

Ce nouveau mandat s'est engagé dans la poursuite des enjeux établis lors de la précédente mandature, dont je peux rappeler quelques-unes des principales réalisations : montée en débit pour améliorer les accès Internet, plus particulièrement dans les secteurs ruraux, élargissement du territoire avec l'arrivée de nouvelles communes, gratuité des transports scolaires, aménagements de l'espace Coriolis, rénovation urbaine, amélioration de l'habitat privé grâce à une première Opah, (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), modernisation du port de Montceau, création de l'esplanade Simone Veil au Creusot, mise en œuvre de la transformation du boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy, signature d'un Contrat Métropolitain avec la Région Bourgogne-Franche-Comté dont les premières réalisations vont voir le jour à partir de 2021.

# Le projet de PCAET adopté

**Le projet de Plan climat air énergie territorial (PCAET) a été adopté par le nouveau conseil communautaire, en octobre. Sur les 48 fiches intégrées dans le plan d'action, 31 actions ont été engagées en 2020.**

Le projet de PCAET, validé sur le précédent mandat, a été soumis aux habitants du territoire communautaire lors d'une consultation publique organisée du 28 janvier au 28 février 2020. Après la prise en compte des avis émis lors de la consultation, le projet de PCAET a été adopté lors du conseil communautaire d'octobre 2020.

Outre des actions spécifiques de développement des énergies renouvelables et d'accompagnement des acteurs sur les questions énergétiques et d'adaptation au changement climatique, le PCAET intègre de multiples actions communautaires dans les domaines de l'habitat (OPAH, BIMBY, aide à la rénovation du parc de logements sociaux), de la mobilité et des transports (mobilités douces, plans de déplacement, transports en commun), de la réduction des déchets (projet de recyclerie), de la protection et la gestion de l'eau, du développement économique (productions et consommations alimentaires locales), et de la gestion du patrimoine communautaire (renouvellement des parcs de véhicules, rénovation des bâtiments communautaires, remplacement de l'éclairage public sur les zones d'activité, etc.).

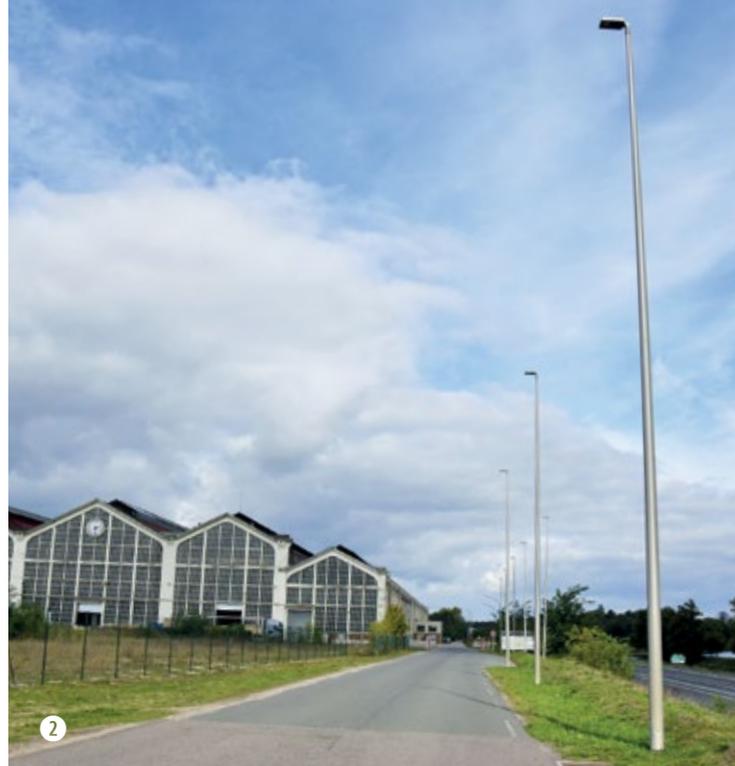
Compte tenu de la volonté d'impliquer largement les acteurs du territoire, dans la continuité de la mobilisation de ceux-ci lors de son élaboration, le PCAET continuera à associer ces partenaires tout au long de sa mise en œuvre au sein d'un comité de suivi. Celui-ci appréciera l'avancement du plan d'action qui lui sera présenté et proposera les évolutions et adaptations nécessaires à la décision du comité de pilotage.

## Création d'un réseau de sentiers de randonnées

Un grand nombre de balades et de sentiers de randonnée existent déjà sur le territoire communautaire. C'est avec l'objectif de faire (re)découvrir la variété des paysages du territoire, à la fois ruraux et industriels, tout en favorisant la pratique de la randonnée pour tous, que la communauté urbaine a décidé de créer un réseau de sentiers de randonnée. Ce nouveau réseau s'intègre dans le dispositif des balades vertes, mis en place par le Département de Saône-et-Loire.

Le projet, débuté en 2017, consiste à valoriser les balades vertes déjà existantes et à compléter le maillage sur les autres communes en reliant les espaces urbains avec leur ceinture verte. Les balades vertes visent également à valoriser les points d'intérêts touristiques et patrimoniaux du territoire.

La première phase du projet, qui s'est terminée en 2019, a permis de réaliser le jalonnement des balades vertes sur les communes de Sanvignes et des Bizots, de préfigurer un parcours de 4,5 km accessible aux randonneurs à mobilité réduite sur la commune des Bizots et d'élaborer le schéma d'itinérance pédestre à l'échelle du territoire. La phase 2, actuellement en cours, poursuit la mise en œuvre du schéma d'itinérance pédestre sur le territoire, avec notamment la réalisation du jalonnement de plus de 90 km de sentiers répartis sur les communes de Marmagne, Saint-Firmin, Saint-Sernin-du-Bois et Saint-Symphorien-de-Marmagne.



**1** Le développement du réseau de randonnées se poursuit avec la réalisation de plus de 90 km de sentiers.

**2** Le passage à l'éclairage LED concerne également les zones d'activités.

À terme, trois types de randonnées seront proposés avec différents niveaux de difficulté pour permettre le développement de la pratique de la randonnée pour tous :

- des circuits d'itinérance de 60 à 70 km permettant de randonner plusieurs jours sur le territoire,
- des boucles locales de 5 à 28 km,
- des sentiers, pour randonneurs porteurs de handicap, qui feront l'objet d'une troisième phase du projet.

Ce projet fait l'objet d'un travail conjoint avec les communes et les associations de randonneurs pour leurs connaissances et leur diagnostic des chemins et l'élaboration des plans de jalonnement des sentiers lors de la création des différentes boucles, et avec l'appui technique du département.

## Troisième projet de centrale photovoltaïque au sol

Après Saint-Eusèbe qui est en service, et Sanvignes, dont les travaux s'achèveront en 2021, le projet de centrale photovoltaïque au sol sur le site Barrat-Lucy à Montceau a été retenu à l'appel d'offre national de la Commission de régulation de l'énergie. Le démarrage des travaux est prévu fin 2021.

## Une collectivité écoresponsable

La communauté urbaine assure un rôle d'impulsion et de coordination dans la transition énergétique pour la croissance verte. En plus de ses outils tels que le PCAET ou le PLUi, elle a engagé en interne une démarche de valorisation des éco-gestes avec la mise en place d'actions concrètes, comme la distribution de gourdes lavables et de masques en tissu, le passage à l'éclairage LED au château de la Verrerie, l'extinction automatique des ordinateurs à 21h ou encore la réduction de papier grâce à la mise en place de la dématérialisation et de la Gestion électronique de Documents (GED).

Un rapport sur la situation en matière de développement durable, édité tous les ans par la communauté urbaine, permet de suivre sa progression et son évolution dans la dynamique de développement durable.

Pour suivre cette progression, la communauté urbaine a engagé une démarche de co-construction d'un référentiel avec les différents services de la collectivité. Ce référentiel se base sur des indicateurs de suivi liés au fonctionnement interne, aux services à la population et au suivi des politiques territoriales qui répondent à une ou plusieurs des cinq finalités du développement durable.

# Niveau d'investissement élevé en soutien à l'activité économique

L'exercice 2020 a été principalement marqué par la crise sanitaire. La communauté urbaine Creusot Montceau a engagé des moyens afin notamment de maintenir en fonctionnement les services publics intercommunaux, répondre aux situations d'urgence, soutenir le tissu associatif et venir en aide aux commerçants ainsi qu'aux entreprises.

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à 58 115 759 €, soit une consommation à hauteur de 90 % du budget total voté. Elles sont en baisse de 2,76 % par rapport au compte administratif 2019.

Les charges à caractère général ont été réalisées à hauteur de 91 % de la dotation et sont en baisse de 6,54 % par rapport à l'exercice 2019. Les postes les plus importants concernent :

- les déchets : 7,9 millions,
- les transports scolaires et la signalisation : plus de 3,9 millions,
- les dépenses de voirie : plus de 3,1 millions,
- la défense incendie et les eaux pluviales : 1,5 million.

En diminution de 0,35 % par rapport à l'exercice 2019, les charges de personnel s'élèvent à près de 18,2 millions.

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à 73,4 millions et sont en hausse de 0,49 % par rapport à l'exercice 2019. Les impôts et taxes s'élèvent à 46 millions et représentent 62,6 % des recettes réelles encaissées par la collectivité et sont en augmentation globalement de 1,80 % par rapport à l'exercice 2019. On constate une bonne dynamique des recettes de fiscalité professionnelle, en augmentation de 6,68 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de 11,35 % pour la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE). Les dotations, subventions et participations, qui représentent quant à elles

près de 22,5 millions, sont en augmentation de presque 1 % en 2020 par rapport à 2019.

## 23 millions en investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 23 millions.

Une enveloppe de près de 4,2 millions a été consacrée au développement économique. Elle inclut principalement la sécurisation de la RCEA (1,6 million), la poursuite du développement du Site technopolitain (1 million), l'aménagement de la zone Coriolis (217 000 €), le Fonds d'aide au règlement immobilier et le Fisac (près de 300 000 €), ainsi que l'aménagement de plusieurs zones d'activités (le site des Chavannes, zones d'activités du Châtillon et de Torcy).

4,3 millions d'euros ont été consacrés au renouvellement urbain et à l'attractivité résidentielle, avec notamment, l'aménagement du boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy (1,8 million), l'aménagement du centre-bourg de Gévelard (371 000 €), l'aménagement de la maison Perrusson (926 000 €) et le logement avec les dispositifs Opah et Bimby (près de 400 000 €).

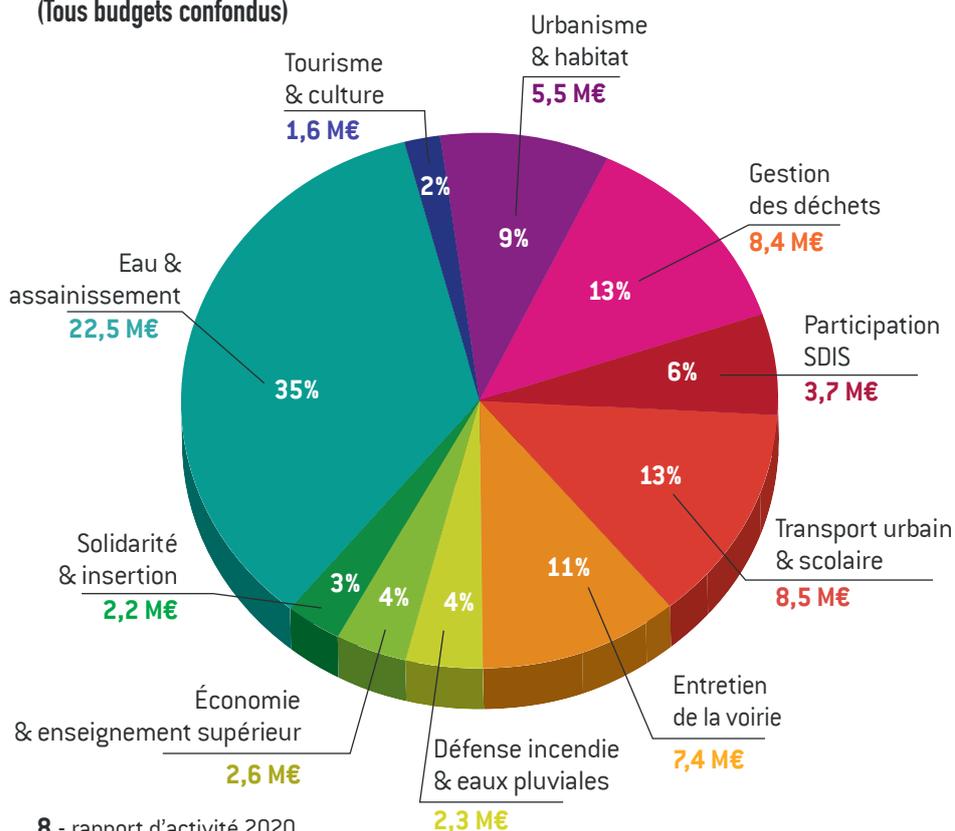
1,5 million a été consacré à la solidarité et à la cohésion sociale.

Enfin, plus de 6 millions ont été consacrés aux services de proximité, dont 1,8 million pour la voirie, 1,8 million pour les aménagements urbains dans les communes (aménagement boulevard de Tassigny à Montceau, de la ZI La Fiolle à Blanzay, du centre-bourg de Mont-Saint-Vincent et de Saint-Vallier, de la place Blondeau à Saint-Firmin,...), 740 000 € pour le réseau d'eaux pluviales et près de 252 000 € pour les déchetteries.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à plus de 18 millions d'euros.

## Répartition du budget par politique publique

(Tous budgets confondus)



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

---

# La communauté urbaine soutient les entreprises



Dès la mi-avril, une cellule d'accompagnement a été mise en œuvre pour conseiller et accompagner les petites entreprises afin de les aider à traverser la crise.

Les restrictions sanitaires dues à la pandémie de la Covid-19 ont porté de graves préjudices à l'économie et la communauté urbaine s'est mobilisée rapidement pour aider les entreprises locales à traverser la crise. En 2020, ce sont 865 000 euros d'aides publiques qui ont été versées aux entreprises du territoire, dans le cadre de 3 dispositifs : Pacte territorial avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, Aide aux loyers et Règlement immobilier d'entreprises.

Dès la mi-avril, une Cellule d'accompagnement a été mise en œuvre par la communauté urbaine afin de renseigner les entreprises et de les orienter vers les dispositifs existants, grâce à un accompagnement personnalisé. Ce sont tout d'abord les petites entreprises, notamment les commerçants, les artisans et les auto-entrepreneurs, qui ont été très impactées dès les premiers jours de la crise sanitaire. Aussi,

pour soutenir ces entreprises de 0 à 10 salariés qui constituent l'économie de proximité, le Pacte territorial a donc été immédiatement abondé avec la Région, en proposant 2 dispositifs : le Fonds territorial de subventions doté de 1 million d'euros, dont 484 000 euros par la Région et 516 000 euros par la communauté urbaine et le Fonds d'avance remboursable à taux zéro, avec une durée de remboursement jusqu'à 7 ans.

En parallèle de ces soutiens, la communauté urbaine a modifié son Règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprise pour l'étendre aux entreprises de proximité. Aménagements d'un point de vente, acquisition d'un véhicule, extension ou achat d'un local, achat de matériel, sont les dépenses qui ont pu ainsi bénéficier d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des investissements.

# 50 actions pour les Assises de la relance économique



En collaboration avec la communauté urbaine, l'usine Michelin a accueilli 120 partenaires du développement économique pour exprimer les besoins des entreprises.

Faire appel à l'intelligence collective, réfléchir ensemble, exprimer des besoins partagés, ce sont les méthodes de travail qui ont prévalu à l'organisation des Assises de la relance économique. Des ateliers participatifs ont tout d'abord été organisés par la communauté urbaine, en partenariat avec l'usine Michelin qui a ainsi accueilli plus de 120 personnes dans ses locaux, au mois de septembre. Responsables d'entreprises, forces vives du territoire et partenaires du monde économique ont fait émerger une cinquantaine d'actions rassemblées sous 4 priorités. Ces réflexions se sont poursuivies en ligne, au mois de décembre, pour définir les actions à mener dans le cadre de ces Assises, initialement prévues pour 2020 et repoussées en 2021.

Les 4 thématiques sont les suivantes : renforcer l'attractivité économique du territoire ; favoriser l'entrepreneuriat et le développement de l'économie de proximité ; soutenir les PME via les grandes entreprises, autour de projets innovants ; adapter l'offre d'emploi et de formation aux besoins des entreprises. Chargée de suivre la mise en œuvre de ces actions, une gouvernance va associer, autour de la communauté urbaine, le monde entrepreneurial, l'agence Ecosphère, Creusot Montceau Tourisme, l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté, l'association Agire et la Semicb, Société d'économie mixte pour la coopération industrielle en Bourgogne.

COMMUNAUTÉ URBAINE  
CREUSOT MONTCEAU

## LES ASSISES DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE



COMMERCE INDUSTRIE  
AGRICULTURE TOURISME  
ARTISANAT  
SERVICES FORMATION  
RESTAURATION



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# La communauté urbaine aux côtés de Mecateamcluster depuis 10 ans



L'espace de formation aux métiers du ferroviaire a été inauguré en février.

La communauté urbaine Creusot Montceau a été membre fondateur de la filière Mecateamcluster, spécialisée dans la maintenance des engins de travaux ferroviaires. Depuis cette création, en 2010, elle accompagne son développement au fil des ans, notamment par des investissements structurants sur la plateforme des Chavannes à Montceau, par le biais de la Semic, Société d'économie mixte pour la coopération industrielle en Bourgogne, dont elle est l'un des principaux actionnaires.

Fin janvier, Mecateamcluster a tenu sa 10<sup>e</sup> Assemblée annuelle des adhérents et le 6 février, la Semic a inauguré les espaces mutualisés de formation aux métiers du ferroviaire. Ce nouvel espace de formation s'étend sur 1 300 m<sup>2</sup> et comprend des salles de cours, de travaux pratiques, des box de stockage de matériels. Il côtoie désormais les 3 voies-écoles construites par la communauté urbaine pour les applications pédagogiques grandeur nature.

Sur ce site des Chavannes, qui fut autrefois la plateforme ferroviaire des Houillères devenue friche industrielle, la communauté urbaine a poursuivi, en 2020, ses aménagements entamés depuis 2012. Labélisées par l'État au titre du Programme d'investissements d'avenir, ces transformations permettent de développer les spécificités de cet espace unique en France. Connectées au réseau ferré national, les différentes infrastructures, telles que la halle de maintenance des engins ferroviaires, répondent aux besoins de la centaine d'entreprises réunies sous la bannière Mecateamcluster. Pour un montant de 720 000 euros, la communauté urbaine a rénové le pont OA50. Il a été construit dans les années 1920 et il franchit une route et le cours d'eau de la Bourbince. C'est ainsi le quatrième pont rénové sur le site par la communauté urbaine afin de permettre à nouveau le passage des trains et des engins ferroviaires en toute conformité avec les normes de sécurité les plus récentes.

### DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Avec un effectif de 26 agents, la Direction de l'économie et du développement territorial s'organise autour de 4 services :

#### • Services aux entreprises, enseignement supérieur et innovation

Ce service est orienté principalement vers l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'implantation et de développement, la promotion et l'animation des parcs d'activités et la dynamisation du commerce. Le pôle est également chargé de développer les partenariats avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, mais aussi de renforcer les synergies entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique.

#### • Infrastructures et usages numériques

Ce service élabore et met en œuvre la stratégie de la communauté urbaine en matière de très haut débit et d'usages numériques. Il pilote le déploiement du réseau de fibre optique pour garantir la couverture très haut débit dans le cadre d'une délégation de service public et assure également la promotion des usages numériques.

#### • Développement territorial durable, coopération et contractualisation

Ce service assure l'élaboration et le suivi des programmes contractualisés associant la communauté urbaine à ses partenaires : Union européenne, État et Région. Il pilote également les politiques de développement touristique, de santé ainsi que la politique énergie - climat du territoire.

#### • Écomusée Creusot Montceau, labellisé « musée de France »

L'établissement conserve, restaure, étudie et enrichit les collections abritées dans ses murs. Il contribue aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Il rend les collections accessibles au public le plus large. Il conçoit et met en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

## Maintenir le cap de l'insertion professionnelle

**En 2020, ce sont plus de 620 000 euros qui ont été versés aux acteurs de l'insertion professionnelle. Avec la crise sanitaire, ceux-ci ont dû redoubler de créativité et d'idées pour maintenir le lien et assurer la continuité de certaines missions essentielles.**

« *Restons unis, restons forts, faisons chacun notre part et ensemble nous vaincrons !* » Tels ont été les maîtres mots de la **Régie des Quartiers du Bassin Minier (RQBM)** durant cette période inédite de crise sanitaire. La mise en œuvre de cette maxime est passée avant tout par le maintien d'un lien fort entre l'équipe d'encadrement et les salariés en parcours d'insertion. L'objectif ? Les aider à prendre conscience de leurs capacités grâce à des jeux culturels ou encore des défis. La prévention et la sécurité ont également fait partie d'un plan à part entière qui prévoyait l'intervention de professionnels en Pilates, en réveil musculaire, en relaxation ou en image de soi. À noter que tout ce travail d'accompagnement, de prévention et d'implication humaine a retenu l'attention du Ministère du Travail qui a sollicité la directrice de la RQBM pour la coanimation de deux webinaires à destination de plus de 500 autres structures d'insertion pour l'activité économique.

Pour ses 1951 stagiaires accueillis dans l'année 2020, les équipes de l'organisme de formation **Apor** ont également tenu à maintenir un contact régulier grâce à un plan de continuité pédagogique. Avec différents moyens comme le prêt d'ordinateur et de tablettes, des plateformes numériques et un tutorat individuel et collectif, les formateurs ont entretenu les connaissances déjà acquises par les stagiaires et permis l'acquisition de nouveaux savoirs. Entre autres fait marquant, Apor a également obtenu le label Empl'itude ainsi que la certification qualité Qualiopi.

Le confinement a aussi vu l'émergence de nouvelles pratiques, de nouvelles ressources et une plus grande créativité pour les équipes de **l'École de la 2<sup>ème</sup> chance**. Avec 82 stagiaires accompagnés sur l'année, dont 40 entrants sur les sites de Montceau et Chalon, les résultats font état de 42 % de sorties positives dont 17 % en formation qualifiante, 8% en

contrat de travail et 15% en contrat de travail en alternance.

### Des missions d'insertion essentielles

La **Régie de Territoire bassin nord de la CUCM** a accueilli 71 personnes en insertion pour 44 820 heures d'insertion effectuées. Et lors du confinement, ses services ont continué à travailler, notamment pour le nettoyage des aires semi-enterrées et le désencombrement des espaces communs pour garantir un minimum de salubrité. Le service ménage a effectué la désinfection d'écoles, des gymnases, d'un service de l'Hôtel Dieu ainsi que de parties communes d'immeubles. Depuis juin 2020, la Régie a emménagé dans de nouveaux locaux, lui permettant d'accueillir du public et depuis le 30 novembre, elle a pu ouvrir un service d'accès aux droits et au numérique.

### Les jeunes au cœur de l'accompagnement

Sur les 3 000 personnes accompagnées chaque année par **AGIRE**, les jeunes, dans le cadre de la Mission Locale, représentent la moitié des effectifs en suivi. C'est ainsi que la structure porte le dispositif de la Garantie Jeunes depuis 2015 pour une centaine de jeunes bénéficiaires qui ont de 16 à moins de 26 ans et ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Assorti d'une aide financière, l'accompagnement comprend une phase collective de 4 semaines et une phase individuelle de 11 mois où les jeunes multiplient les expériences en entreprise. Malgré le contexte sanitaire, les jeunes n'ont pas réellement rencontré de difficultés particulières pour trouver des lieux d'accueil pour leurs stages post-confinement.



Des séances individuelles ou collectives portées par Agire pour accompagner les personnes en difficultés avec les compétences de base.

Un autre public, celui des actifs occupés (salarié, indépendant, porteur de projet) ont pu bénéficier du CEP (Conseil en Évolution Professionnelle) sur l'année 2020. Au total, ce sont 244 personnes, soit 102 personnes de plus qu'en 2019, qui ont pu être accueillies sur Le Creusot et Montceau mais également au Centre social de Montchanin, à la Maison de Services Au Public d'Écuisses et de Saint-Sernin-du-Bois pour travailler à leur avenir professionnel. À noter également que l'année écoulée a été ponctuée par l'organisation d'un chantier-école pour un groupe d'adultes dans le cadre du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) à la pension de famille du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Le Pont.

# Enseignement supérieur : soutien aux établissements du Campus sud Bourgogne

## Rentrée 2020

Le Campus sud Bourgogne rassemble 5 établissements d'enseignement supérieur : l'IUT Le Creusot, le Centre universitaire Condorcet, les lycées Léon Blum au Creusot et Henri Parriat à Montceau et l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Avec plus de 30 formations allant du BTS au diplôme d'ingénieur et au doctorat, il fait partie des 4 pôles universitaires forts de Bourgogne-Franche-Comté. À la rentrée 2020-2021, 1 666 étudiants se sont inscrits dans l'un des cursus proposés par les établissements du Campus sud Bourgogne, répartis de la manière suivante : 703 à l'IUT, 496 à Condorcet, 127 au lycée Léon Blum, 163 au lycée Henri Parriat et 177 à l'IFSI.

La rentrée 2020 marque également l'arrivée de la première promotion d'élèves ingénieurs de l'Esirem. Basée à Dijon, cette école d'ingénieurs a ouvert un nouveau département destiné à former des ingénieurs en robotique et cobotique sur le site universitaire du Creusot.

## Promotion du Campus sud Bourgogne : salons et portes ouvertes

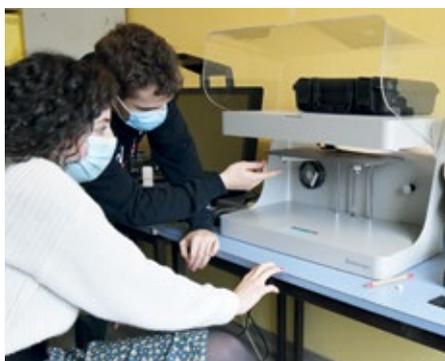
La communauté urbaine accompagne la promotion du Campus sud Bourgogne en prenant en charge des supports de communication comme le guide de l'étudiant. Ce guide, distribué tous les ans aux élèves de terminale des lycées bourguignons, présente les diplômes et les filières post-bac proposées dans les établissements. Il est également distribué lors du salon de l'étudiant à Lyon, auquel ont participé l'IUT du Creusot et le Centre universitaire Condorcet en janvier 2020. Durant ces 3 jours de salon, la communauté urbaine

met à disposition de ces établissements un stand aux couleurs du Campus sud Bourgogne.

La communauté urbaine accompagne également les lycées Léon Blum et Henri Parriat sur leur présence au salon Studyrama de Dijon. En raison du contexte sanitaire, celui-ci s'est tenu en version numérique fin 2020.

Samedi 15 février, les établissements du Campus sud Bourgogne ont ouvert leurs portes aux jeunes et à leurs parents afin de les informer sur les différentes filières existantes. Cette journée a permis aux futurs étudiants de rencontrer les enseignants, de visiter les salles de cours, les amphis ou encore les laboratoires de recherche. Cette journée porte ouverte s'est accompagnée du Forum étudiant, organisé par la Ville du Creusot à la bibliothèque universitaire, où ont été réunis tous les partenaires de la vie étudiante : logement, culture, transport...

## Subventions et investissements dans les équipements pédagogiques



La communauté urbaine Creusot Montceau soutient activement la politique de recherche, d'innovation et de formation proposée sur son territoire. Outre les subventions de fonctionnement

attribuées à l'enseignement supérieur, la communauté urbaine participe aux évolutions technologiques et pédagogiques.

À ce titre, une subvention de 40 000 € a été versée à l'IUT du Creusot, pour l'acquisition de matériels (plateforme de développement recherche et transfert en robotique mobile, ordinateurs, plateforme robot mobile « Jackal » drone terrestre, imprimante 3D) permettant d'équiper des salles de formation du Village Ressource Apprenant International.

La communauté urbaine intervient également dans l'amélioration des conditions d'installation des étudiants. Les travaux d'une nouvelle résidence étudiante ont démarré au printemps. Située à proximité des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires, du restaurant universitaire, des entreprises industrielles et du centre-ville, la résidence, dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2021, comptera 100 logements de type T1. Ce bâtiment, construit par l'OPAC, est financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté et la communauté urbaine, dans le cadre du Contrat de développement métropolitain.

## Covid : mise en place d'une cellule de veille sur la précarité étudiante

Réfléchi en amont de la crise sanitaire, une cellule de veille sur la précarité étudiante a été mise en place par la Ville du Creusot. Elle se réunit régulièrement depuis le premier confinement pour alerter sur des situations précaires. Des chefs d'établissements et des partenaires de la vie étudiante sont associés à ces rendez-vous.

# RÉNOVATION URBAINE

---

## AMÉNAGEMENTS URBAINS

# Les centres-villes à l'étude



❶ Une étude sur les déplacements a été menée en septembre à Montceau dans la perspective d'aménagements du centre-ville.

❷ Après une étude sur le terrain, une consultation s'est déroulée en ligne pour envisager le projet de transformation des espaces urbains entre l'esplanade Simone Veil et le secteur Foch-Verdun au Creusot.

## Le Creusot, consultation avant transformation

Après la transformation du Cœur de Ville et de l'esplanade Simone Veil, la communauté urbaine et la Ville du Creusot ont engagé une réflexion pour étendre ces aménagements urbains jusqu'à l'entrée du secteur Foch-Verdun. L'enjeu étant de gommer la discontinuité entre le Cœur de Ville et le pôle commercial de la rue du Maréchal Foch. Apporter un bien-être urbain en cet espace qui comprend une école, la Maison départementale des solidarités et la Caisse d'allocations familiales, sera aussi l'objet de cette requalification. Un embellissement du cadre de vie qui visera également à fluidifier la circulation automobile en veillant à l'associer aux mobilités douces, à augmenter la surface des sols perméables, à planter une soixantaine d'arbres et à porter une attention particulière au mobilier urbain et à l'éclairage public, pour en faire un lieu répondant à de nombreux usages, pour toutes les générations, pour un montant estimé à 2,1 millions d'euros H.T. Pour inviter les habitants à prendre part à l'élaboration de ce projet, une consultation s'est déroulée sur le terrain en octobre, puis, en raison des restrictions sanitaires, elle s'est poursuivie en ligne. 1 900 internautes sont alors venus s'informer de l'avant-projet et près de 500 ont répondu au questionnaire pour apporter leur avis sur cette transformation qui débutera durant le second semestre 2021.



## Montceau, améliorer les axes de circulation

Sous le soleil encore généreux de septembre, une équipe de jeunes enquêteurs s'est postée en différentes rues du centre-ville de Montceau pour interroger les passants à propos de leurs modes de déplacement. Ce questionnaire a été souhaité par la Ville et par la communauté urbaine afin d'engager une étude pour redessiner et améliorer les différents axes de circulation ainsi que l'emplacement des stationnements. Piétons, cyclistes, automobilistes ou voyageurs de Monrézo ont été abordés pour témoigner de leurs modes de déplacements et ils ont été invités également à faire part

de leurs suggestions, dans le cadre du plan national Action cœur de ville de l'État. De plus, pour saisir pleinement les usages sur les grands axes, des comptages de véhicules aux heures de pointe avaient été installés sur les principaux carrefours. L'ambition sera aussi de favoriser les modes de déplacements doux et le partage de l'espace avec les voitures, en renforçant ainsi le cadre de vie et l'attractivité du centre-ville de Montceau déjà entamée par la modernisation du port, de son esplanade et de la Capitainerie.

# La communauté aménage les communes

### Saint-Vallier, une nouvelle centralité



L'un des plus importants chantiers communautaires de l'année 2020 s'est terminé en mars, à Saint-Vallier. Il a permis d'embellir et revaloriser le centre-ville entre les abords de la place Salengro et l'Hôtel de Ville. Pour un montant de plus de 550 000 euros, cet axe de la rue Gambetta a bénéficié d'un recalibrage, notamment pour faciliter et sécuriser le cheminement des passants sur les trottoirs devant les commerces. Un nouvel éclairage public à led, du mobilier urbain, des containers semi-enterrés et une plantation d'arbres (tandis que le Sydesl a enfoui les réseaux aériens) ont apporté une cohérence esthétique à cette voie

centrale, avec des teintes choisies pour créer une visibilité immédiate et une distinction entre les espaces pour les piétons et les espaces circulés. En partenariat avec la commune de Saint-Vallier, la communauté urbaine a agrandi et transformé les stationnements situés derrière la banque, en améliorant leur voie d'accès et en créant une sortie par la rue Claude Benoit pour en fluidifier la circulation. Entre la mairie et la poste, un dallage en harmonie avec les pavés du giratoire rehausse la silhouette d'un bel arbre solitaire, un catalpa, non loin de la boîte aux lettres déplacée pour en faciliter l'usage par les automobilistes.

### Saint-Firmin, réorganisation de la place Blondeau

Sur les hauteurs de Saint-Firmin, à proximité du stade et de la salle des fêtes, la place Blondeau nécessitait un embellissement et une réorganisation de ses usages. En partenariat avec la commune, et en concertation avec les associations utilisatrices des lieux, la communauté urbaine a réalisé ce chantier durant l'été, pour un montant de 130 000 euros. Mise en valeur de l'entrée de la salle des fêtes, agrémentée de pelouses et de

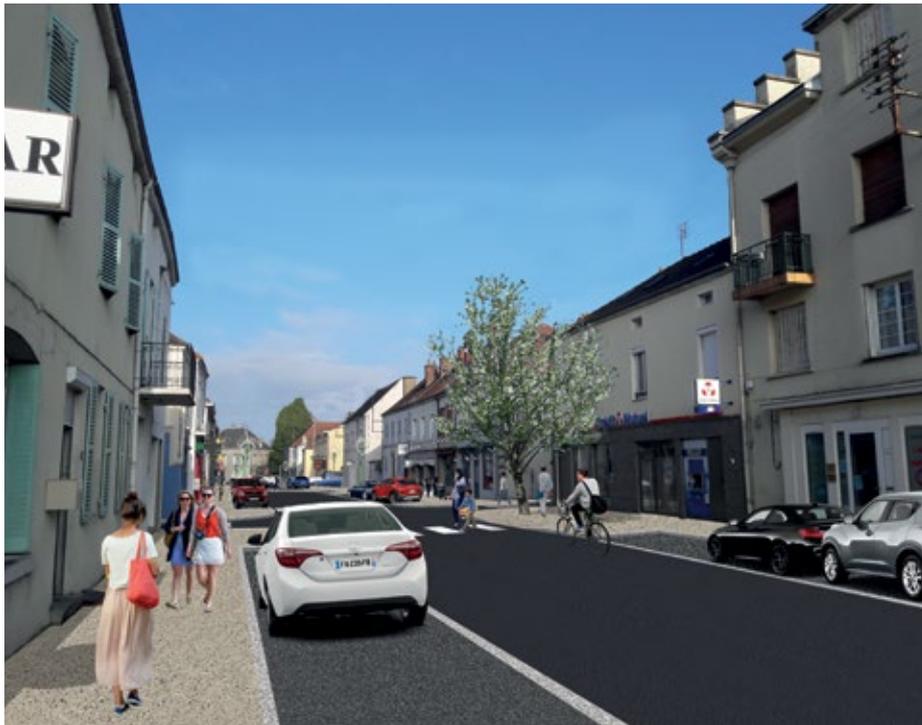
mobilier urbain, réorganisation de la circulation et des stationnements, sécurisation du cheminement des piétons, matérialisation clairement délimitée de l'entrée et de la sortie de cette place ont été les objectifs de ces travaux. Des plantations d'arbres et la perméabilisation des stationnements aux eaux pluviales, par un mélange « terre-pierre » offrent désormais un ensemble plus verdoyant.

### Mont-Saint-Vincent, le charme du patrimoine



Les travaux d'aménagement et d'embellissement de la place de l'Église à Mont-Saint-Vincent se sont terminés au mois de novembre. Élaborée avec l'architecte des bâtiments de France, cette mise en valeur d'un montant de 130 000 euros a permis de redonner tout son charme au cœur de ce bourg patrimonial et touristique. Pour conserver son identité, cet espace a bénéficié d'une rénovation avec des matériaux identiques à l'existant : pavés de grès et enrobé calcaire. Pour souligner les perspectives, le tracé de la rue qui le traverse a été encadré de lignes de pavés, l'emprise du socle du Monument aux morts a été allégée et les stationnements perméables aux eaux de pluie ont été matérialisés. Le bitume au droit de la grille de l'église a également été remplacé par du grès et les massifs de fleurs au pied des murs, qui participent également de l'attrait du village, sont désormais rythmés de chainettes de pavés.

# Génelard, modernisation du centre-bourg



© Zappalini Architectes

Un chantier pour moderniser et renforcer l'attractivité du centre de Génelard.

Subventionné par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre du Contrat métropolitain, le chantier à Génelard, a commencé en septembre. Il est estimé à 1,25 million d'euros. Après une étude réalisée en 2019 en concertation avec les habitants, ces travaux sont la première phase d'une requalification et d'une revitalisation du centre-bourg, afin d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attractivité de la rue Nationale qui concentre l'activité commerciale. Au préalable, la communauté urbaine a procédé, en mars, à des travaux sur

le réseau d'assainissement, avec le renouvellement et la restructuration du réseau unitaire rue Camille de Tournon et rue Nationale, pour un montant de près de 120 000 euros, tandis que le Sydesl a enfoui les réseaux aériens durant l'été. C'est donc la portion comprise entre la mairie et le carrefour avec la rue des Écoles qui a été directement concernée. La commune de Génelard a participé au réaménagement du parvis suivie d'une intervention du Département de Saône-et-Loire pour la reprise de la chaussée.

## DIRECTION DES PROJETS ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

La Direction des projets et du développement urbain compte 30 agents organisés en 3 services.

### • L'urbanisme réglementaire et prévisionnel

Il a pour principales missions l'élaboration des documents de stratégie et de planification territoriale qui déterminent les grandes orientations d'aménagement du territoire et la mise en cohérence des politiques publiques, le lancement et le suivi d'études générales d'urbanisme et d'opérations de ZAC ou lotissements. Son bureau d'études élabore les cartes et plans nécessaires à l'ensemble de la communauté. Sa cellule Droit des sols assure, pour le compte des communes, le rôle de service instructeur des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme) en cohérence avec le PLUI et conseille les usagers en matière d'autorisations d'urbanisme. Elle présente également les dossiers qui relèvent des établissements recevant du public dans les commissions départementales de sécurité et d'accessibilité.

### • L'aménagement territorial

Il gère et mène à bien tous les projets d'aménagement urbain de maîtrise d'ouvrage communautaire. La cellule pilotage des projets stratégiques assure la programmation, le montage et la conduite des opérations d'aménagement complexes. Cette cellule joue le rôle de chef de projet qui coordonne les actions administratives, financières et techniques nécessaires à ces opérations en lien avec les autres directions et les partenaires institutionnels ou privés : les architectes, les paysagistes, les entreprises de travaux. La cellule Conception et réalisation des espaces publics assure l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre (plans, études, suivi de chantier) relatives aux aménagements du domaine public communautaire, y compris de manière mutualisée avec d'autres directions (transports, voirie, déchets, bâtiments). Elle comprend un pôle Topographie qui intervient en appui du bureau d'études.

### • L'habitat

Il intervient sur tous les champs ayant trait au logement public et privé et à l'hébergement des populations spécifiques. Il participe aux réflexions stratégiques en matière de démographie et d'habitat (PLH, observatoires du logement et du peuplement, suivi de la programmation des aides à la pierre). Il porte les politiques de rénovation urbaine des quartiers d'habitat social ; il participe à l'élaboration et au suivi du Contrat de ville ; il pilote les études et opérations d'amélioration du parc privé ; il est en charge des aires d'accueil des gens du voyage.

Ces trois services participent transversalement à la mise en œuvre des actions et projets de revitalisation des centres-villes relevant des dispositifs « Action Coeur de Ville » du Creusot et de Montceau.

# Boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy, première phase d'une vaste transformation



L'entrée d'agglomération par Torcy et Le Creusot fait l'objet d'une complète transformation urbaine.

Jusqu'en 2010, le boulevard du 8 Mai 1945 a constitué l'entrée principale de l'agglomération du Creusot. Depuis l'aménagement d'une voie nouvelle entre Torcy et Le Creusot, répondant notamment aux passages des convois exceptionnels en direction ou au départ du site industriel, la taille de ce boulevard n'était plus en adéquation avec la réduction de sa fréquentation. De plus, il était nécessaire de le requalifier, pour favoriser l'émergence d'une nouvelle centralité urbaine à Torcy et préparer à l'accueil de futurs logements répondant aux modes de vie contemporains. La première phase de ce chantier inscrit au Contrat métropolitain passé avec la Région Bourgogne-Franche-Comté a concerné la place devant la mairie et

l'espace la séparant du centre culturel C2. Elle a commencé en juin et s'est déroulée à un très bon rythme, puisque l'essentiel du programme a été terminé avec plusieurs semaines d'avance. Le parvis de la mairie a bénéficié d'un choix de dallage faisant écho à l'aspect du bâtiment, et la rue de Bourgogne, qui le fermait à hauteur de la poste, a été déplacée pour établir une continuité avec la place qui n'était qu'un parking et qui accueillera désormais des animations et des marchés, les stationnements ayant été recréés en dalles alvéolaires perméables, au sud de l'Hôtel de Ville. Alternant minéral et végétal, cette place permettra à la ville de Torcy de construire, sur un emplacement prévu à cet effet, un bâtiment proposant de

nouveaux services, dont la bibliothèque. Le boulevard du 8 Mai 1945, à hauteur du centre culturel, a vu sa dimension largement diminuée, permettant de laisser plus de place aux mobilités douces, tandis que les feux ont été abandonnés au profit d'un plateau en zone 30. Cette transformation prévue jusqu'en 2023 se poursuivra ensuite aux abords du marteau-pilon à l'entrée du Creusot, puis par la séquence vouée aux commerces et à l'habitat, à Torcy, sur la portion du boulevard du 8 Mai 1945 longeant l'ancien centre commercial aujourd'hui démolé, jusqu'aux rives du lac.

# Le PLUI adopté pour 6 ans



Un PLUI qui incite notamment à la réduction de l'étalement urbain.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal a été approuvé lors du conseil communautaire du 18 juin et après le contrôle de légalité par l'État, il est entré en vigueur le 18 juillet. Ce nouveau PLUI a pris en compte les remarques précédentes de l'Enquête publique et celles qui ont pu être faites lors de conseils municipaux. Il est établi pour une durée envisagée de 6 ans et il s'est substitué au précédent PLUI pour devenir le document de référence de l'ensemble des 34 communes. En fixant les règles d'utilisation des sols, ce PLUI respecte les préconisations de l'État qui incite à la réduction de l'étalement urbain et à la préservation des espaces naturels et des terres agricoles. Prenant en compte les perspectives démographiques et les besoins de développement économique, le Plan local d'urbanisme intercommunal n'est pas figé et il peut être révisé et adapté en fonction des besoins.

# Bimby : la densification de l'habitat urbain

Lancé en avril 2019, le dispositif Bimby couvrant la période 2019-2022 a généré plus de 2 100 prises de rendez-vous entre les habitants et des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme.

Bimby (de l'anglais « Build in my backyard » traduit en français « Construire dans mon jardin »), est un dispositif visant à favoriser la création de logements sans étalement urbain sur des parcelles déjà bâties, sans démolitions des habitations existantes, à l'initiative des habitants.

La communauté urbaine a lancé en 2019 un deuxième programme Bimby (après celui de 2016-2018 qui concernait uniquement Le Creusot et Saint-Vallier) pour la période 2019-2022. Dans ce cadre, les propriétaires occupants d'un logement ou d'un terrain individuel dans les communes de Blanzay, Le Breuil, Le Creusot, Génelard, Montceau, Montchanin, Sanvignes, Saint-Vallier et Torcy peuvent bénéficier d'un entretien individuel et gratuit avec des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme qui étudient, avec eux et sur leurs indications, toute possibilité

d'évolution de leur parcelle, de la ou des constructions qui s'y trouvent.

En 2020, près de 2 100 rendez-vous ont été assurés par le Lab InVivo, cabinet missionné par la communauté urbaine pour le déploiement du dispositif sur le territoire, que ce soit en visite à domicile ou en visioconférence. À l'automne, 4 journées de permanence au Creusot et à Montceau ont suscité 84 contacts. Tout cela a participé à faire émerger la conception 3D de 437 projets.



Les propriétaires de 9 communes peuvent bénéficier de conseils et d'accompagnements gratuits pour favoriser la création de logements.

## OPAH-RU : lancement de l'étude pré-opérationnelle

En novembre 2020, la communauté urbaine a lancé une étude pré-opérationnelle d'OPAH-Rénovation urbaine sur quatre secteurs urbains des centres-villes du Creusot et de Montceau qui avaient été préalablement définis dans le cadre d'un diagnostic sur la réhabilitation d'îlots dégradés. Cela permettra d'évaluer, au cours des 12 prochains mois, la faisabilité de l'opération OPAH-RU sur quatre

îlots prioritaires situés à l'intérieur des secteurs d'études, deux situés au Creusot – secteurs Cavell et Foch – et deux à Montceau – secteurs Gare/rue des oiseaux et Carnot/République –, susceptibles de bénéficier du dispositif RHI – THIRORI (Résorption de l'habitat insalubre et de restauration immobilière) de l'Agence Nationale de l'Habitat.

**PROXIMITÉ**

---

# Une sensibilisation innovante pour garder le lien

En 2020, la communauté urbaine Creusot Montceau a poursuivi l'organisation de sensibilisations gratuites en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets. Pour s'adapter au contexte Covid, des sessions d'information digitalisées ont été mises en ligne.



La communauté urbaine a fourni 195 panneaux de sensibilisation et d'informations pour mettre en valeur les actions des 16 communes éco-engagées.

Afin d'aider les habitants du territoire qui souhaitent s'engager dans cette démarche éco-citoyenne, la communauté urbaine propose gratuitement, depuis plusieurs années, une initiation au compostage et au broyage. Pour maintenir le lien dans le contexte Covid, le service prévention des déchets a numérisé son action à travers différents dispositifs.

### 3 vidéos et 1 quizz

Il est désormais possible de suivre ces sessions d'information grâce aux trois séquences vidéos mises en ligne. À la suite du visionnage des vidéos sur la plate-forme YouTube, les personnes intéressées sont invitées à remplir

un questionnaire pour accéder aux dispositifs suivants : un composteur à 20 euros avec bioseau, deux prêts de broyeurs gratuits par an ou une subvention à l'achat de broyeurs. Les 68 participations en ligne s'ajoutent donc aux 45 animations qui ont sensibilisé 162 participants, soit 230 personnes sur l'année 2020.

### Des animations adaptées à tous les publics

La digitalisation a également concerné les animations proposées lors de la Semaine européenne de réduction des déchets en novembre et le réseau des communes éco-engagées. Ces dernières sont désormais au nombre de 16 à s'être

formellement engagées en signant la charte en conseil municipal : Blanzay, Le Breuil, Le Creusot, Ciry-le-Noble, Écuisses, Gélard, Montcenis, Perrecy-les-Forges, Perreuil, Saint-Firmin, Saint-Laurent-d'Andenay, Saint-Pierre-de-Vareennes, Saint-Symphorien-de-Marmagne, Saint-Vallier, Sanvignes et Torcy. Pour illustrer les actions mises en œuvre sur leurs communes respectives, 195 panneaux d'information et de sensibilisation, fournis par la communauté urbaine, ont été installés.

Concernant la sensibilisation des jeunes générations à la prévention et au tri des déchets, 163 animations scolaires ont permis d'informer 1 940 élèves, répartis en 91 classes sur une douzaine de communes. L'accompagnement



des actions en milieu scolaire s'est également matérialisé au travers d'actions de dons de jouets (504 kg collectés dans 10 écoles), ou d'ateliers de réparation de vélos.

## S'engager à réduire

L'engagement est également de plus en plus important chez les commerçants du territoire. Ils sont 10 de plus, en 2020, après avoir rejoint la 4<sup>e</sup> édition du dispositif d'accompagnement commerçants et artisans éco-responsables menée avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat. Au total, ce sont désormais 136 commerces de proximité qui se sont engagés dans une démarche de réduction de la quantité et de la nocivité des déchets produits par leur activité. Pour les restaurateurs partenaires, 2020 a vu la poursuite du dispositif « Gourmet-bag » initié en 2016, contribuant ainsi à limiter le gaspillage alimentaire. Pour ce qui est du projet de recyclerie, il continue de mobiliser une vingtaine d'acteurs du territoire avec comme objectif la réduction des déchets et l'insertion professionnelle.

### DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION

La Direction des services à la population intervient principalement dans le domaine des services à l'utilisateur. Les 270 agents de la direction sont répartis dans 4 directions opérationnelles qui sont assistées d'une cellule proximité en charge de la gestion des réclamations et du numéro vert communautaire.

#### • Territoires

Cette direction est en charge de l'entretien et de la propreté de la voirie sur un linéaire de 1 200 km. Son organisation permet de répondre au plus près des besoins des habitants grâce à une déconcentration de moyens humains et matériels sur les communes. Les équipes spécialisées réalisent des travaux de réparation et de maintenance sur tout le territoire communautaire.

#### • Gestion des déchets

Cette direction gère les déchets ménagers ou assimilés produits sur le territoire, depuis la collecte jusqu'au traitement. La collecte et l'exploitation des 5 déchetteries sont gérées en régie par des agents communautaires. La société d'économie mixte Creusot Montceau Recyclage exploite l'usine de traitement qui valorise 58 % des déchets. La communauté urbaine a également développé la sensibilisation à la réduction à la source des déchets avec de nombreuses actions auprès des différents usagers (compostage broyage, appui aux communes pour la gestion des déchets verts, animations scolaires, commerces éco-engagés, ...).

#### • Déplacements urbains

Cette direction œuvre sur les questions de la mobilité au niveau communautaire. Son objectif est bien de favoriser les transports collectifs ainsi que les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière. Elle a notamment en charge :

- la gestion des transports urbains. Le réseau de transport urbain monRÉZO, organisé autour des 2 villes centres de Montceau et du Creusot avec 8 lignes urbaines et une ligne reliant la gare TGV. 18 autobus sont utilisés pour accomplir cette mission. Ils ont parcouru en près de 820 000 kilomètres.

- les transports scolaires. 4 200 élèves peuvent emprunter les 67 lignes de transports scolaires afin de se rendre dans leurs établissements. Le transport

est totalement gratuit pour les élèves qui résident sur le territoire de la Communauté.

Cette direction couvre également

- la signalisation routière, au travers du jalonnement des itinéraires routiers
- le déploiement et l'entretien des mobiliers urbains (abribus, poteau, affichage publicitaire)
- le suivi des aménagements d'accessibilité des points d'arrêt avec un programme pluriannuel de 500 000 €
- les feux tricolores
- l'éclairage public d'intérêt communautaire
- les manœuvres des 3 ponts du canal du Centre à Montceau

#### • Eau et assainissement

Cette direction gère, tout le cycle de l'eau, depuis la protection des ressources jusqu'aux stations d'épuration, ainsi que la défense incendie et la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GeMAPI). Elle est en charge d'un patrimoine composé principalement de 5 barrages, 2 usines d'eau potable, 45 stations d'épuration, et environ 2 500 km de réseaux hors branchements,

- Pour ce faire, elle met en œuvre une organisation sous forme de :
  - > De régie sur la grande majorité du territoire :

- via 2 marchés de régie intéressée pour l'exploitation et la facturation des services de distribution d'eau et d'assainissement collectif pour la grande majorité du territoire,
- via son personnel pour les contrôles réglementaires et travaux de branchements et l'assistance technique à la mise en conformité des installations privées en assainissement,
- via des marchés de services pour l'exploitation des réseaux d'eaux pluviales, l'exploitation et les contrôles réglementaires des ouvrages de défense incendie, une partie de la prévention contre les inondations,
  - > d'affermage, sur les communes de Gourdon et Marigny pour l'exploitation du service d'eau potable,
  - > de délégation aux Syndicats de rivière locaux pour l'entretien et les travaux d'amélioration de la gestion des cours d'eau principaux.

# Quatre mesures pour aider les exploitations agricoles

Pour faire face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et marqués, la communauté urbaine Creusot Montceau a souhaité apporter son aide aux exploitations agricoles, à travers quatre actions concrètes.



Au total, ce sont 28 projets qui ont été proposés.

Depuis quelques années, les sécheresses consécutives engendrent des situations complexes en matière d'alimentation en eau pour les exploitations agricoles. Au terme d'échanges avec des agriculteurs exploitants du territoire, plusieurs maires et la Chambre d'agriculture, la communauté urbaine Creusot Montceau a donc décidé de mettre en place des aides complémentaires. Il s'agit de quatre actions pour aider les agriculteurs (élevage et maraîchage) à trouver des solutions techniques pour l'approvisionnement en eau de leurs exploitations agricoles.

## Aide à l'installation de compteurs « verts »

Certaines exploitations disposent d'un comptage unique qui alimente à la fois l'habitation et les bâtiments d'exploitation, gros consommateurs d'eau. Dans ces conditions, les volumes dédiés à l'exploitation sont facturés au titre de la redevance pollution versée à l'agence de l'eau et au titre des redevances assainissement.

La mise en place d'un comptage différencié permet de distinguer les volumes dédiés à la consommation humaine de ceux destinés à l'exploitation, qui coûteraient moins à l'exploitant.

## Aides aux investissements pour les exploitants

L'aide aux investissements matériels pour les exploitants ou groupements agricoles se présente sous la forme d'une participation financière de la communauté urbaine pour financer les investissements privés à la création de retenues d'eau, la création de captage par forage ou la création de bassins de rétention d'eau issue des toitures.

## Aides aux investissements pour les communes

Afin de soutenir les communes souhaitant réaliser des travaux permettant une utilisation partagée de réserves d'eau par les exploitants agricoles, la communauté urbaine a mis en place un règlement de fonds de concours pour les investissements nécessaires à la réalisation de forages et de retenues d'eau. Le bénéfice de ce fonds est limité à une opération par commune, sur l'ensemble du dispositif.

## Accès aux plans d'eau communautaires en cas de sécheresse

L'étude des plans d'eau communautaires a conduit à proposer trois sites : le lac minier des Fouthiaux à Sanvignes, le lac de la Poudrière à Montceau et l'étang situé à proximité de Creusot Montceau recyclage, l'usine de traitement des déchets de la communauté, à Torcy. L'accès gratuit à ces plans d'eau a été autorisé aux agriculteurs durant les périodes de sécheresse définies par mesures préfectorales après signature de la convention correspondante.

## Un nouveau réseau d'assainissement à Ciry-le-Noble

La communauté urbaine Creusot Montceau a poursuivi le renouvellement et l'extension du réseau des eaux usées et des eaux pluviales, aux Porrots et aux Ramus, sur la commune de Ciry-le-Noble. Ce sont 70 logements qui sont concernés par ce chantier débuté en novembre 2019 et qui se terminera en 2021. Les travaux consistent en la pose de canalisations, de regards, de postes de refoulement et la création et la restructuration de branchements des eaux usées et des eaux pluviales. Au total, 2,6 km de canalisations seront posés : 1 670 m pour les eaux usées et 960 m pour les eaux pluviales.

Le montant de ce chantier s'élève à 1,6 million d'euros. Il est subventionné par le Département à hauteur de 177 802 € et par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 284 285 €. L'année 2020 a vu l'achèvement de la première tranche de travaux, sur le secteur des Porrots, et le début de la seconde tranche, qui concerne les Ramus, fin septembre, pour se poursuivre sur toute l'année 2021.

# Maintien des transports urbains pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par des nouveautés et des expérimentations sur le réseau urbain et le transport à la demande.

Durant la période de confinement, le service de transport urbain MonRézo de la communauté urbaine s'est poursuivi et adapté pour assurer dans les meilleures conditions sanitaires possible le transport des habitants sur l'ensemble du territoire.

Le nombre de services sur certaines lignes a été réduit et des mesures spéciales ont été prises comme la vente des titres de transport uniquement en ligne.

Le retour à un fonctionnement normal s'est déroulé par étape avec des mesures de protection sanitaires renforcées, afin de garantir la sécurité de tous et la protection des conducteurs :

- Les véhicules ont été nettoyés et désinfectés tous les soirs.
- Le système de climatisation a été totalement purifié.
- Les fenêtres et les écoutilles de toit sont restées ouvertes afin d'améliorer le renouvellement de l'air.

- Des places assises ont été supprimées afin de respecter les mesures de distanciation.

- Les équipes monRéZO se sont assurés que les passagers respectaient bien l'ensemble des consignes sanitaires (rappel des mesures gouvernementales, contrôles réguliers, informations sonores...).

- Une séparation entre le conducteur et le passage des usagers a été installée.

- Des affiches et des marquages au sol ont rappelé les gestes barrières.

- Le port du masque était obligatoire à partir de 11 ans aux arrêts et à bord des bus.

- Pour éviter tout contact physique avec le conducteur, il a été demandé aux usagers de faire l'appoint en monnaie pour l'achat d'un titre de transport et de privilégier la carte sans contact ou d'acheter en ligne ses titres de transport.

## Transports scolaires

Le réseau de transport scolaire est gratuit pour les collégiens, les lycéens et les étudiants domiciliés et scolarisés sur le territoire.

Un appel d'offres a été lancé pour renouveler le marché des transporteurs scolaires au 1<sup>er</sup> septembre 2020. À l'issue de cet appel d'offres, découpé en 6 lots en fonction des zones géographiques desservies, quatre entreprises ont été retenues pour assurer les transports scolaires :

- Kéolis Val-de-Saône : desserte du collège Anne Franck de Montchanin.
- Transdev Bourgogne-Franche-Comté : desserte du collège Nicolas Copernic de Saint-Vallier et des établissements scolaires du Creusot et de Montcenis.
- Autocars Girardot : desserte des établissements scolaires de Montceau et de Blanzay.
- SPL mobilités Bourgogne-Franche-Comté : desserte du collège Roger Vailland de Sanvignes et du collège Jules Ferry de Gênelard.



Un vélo-cargo mis à disposition de l'association Mines de rayon.

## Mise à disposition d'une vélo-école

L'association Mines de rayon a pour but de promouvoir la mobilité à vélo et d'en faciliter l'usage. Pour encourager cette pratique sur le territoire et dans le cadre de son schéma directeur cyclable, la communauté urbaine a mis à disposition de l'association une vélo-école : il s'agit d'un équipement autonome constitué d'un « vélo-cargo » et d'une remorque à assistance électrique pour transporter six vélos pliants et aller au plus près des cyclistes.

## Semaine de la mobilité

Les actions mises en place dans le cadre de la semaine de la mobilité permettent de sensibiliser les habitants à l'usage des transports urbains. Ils ont ainsi bénéficié de la gratuité des lignes urbaines MonRézo du 14 au 22 septembre, et de la gratuité de la carte sans contact pour tout achat d'un abonnement ou d'un titre de 10 voyages pendant tout le mois de septembre.

Des stands sur les marchés du Creusot, de Montceau et de Montchanin ont permis aux habitants de s'informer sur les possibilités d'utilisation du réseau de bus, mais aussi des trains TER, qui sont accessibles sur tout le territoire communautaire avec un titre de transport urbain.

# Les équipes organisées pour la désinfection de l'espace public



Face à l'épidémie de Covid-19, la direction des territoires s'est organisée et adaptée pour assurer la continuité des services d'entretien de la voirie et la désinfection du domaine public, en application des préconisations du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP).

Dès le début du confinement, les équipes se sont mobilisées pour assurer la continuité des services sur le bassin nord et sur le bassin sud de la communauté urbaine :

- Suspension du nettoyage mécanique : il a été déclenché ponctuellement en fonction de l'évolution de l'état de salissure des espaces publics ou de demandes d'intervention d'urgence. Le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) préconisait en effet d'éviter l'utilisation de matériels pouvant remettre des poussières en suspension (souffleurs et, dans une moindre mesure, balayeuses)

- Maintien des collectes des corbeilles sur l'espace public avec une équipe pour le bassin nord et une équipe pour le bassin sud

- Mise en place d'un nettoyage des points d'apport volontaire et des conteneurs enterrés ou semi-enterrés : cette opération visait à vider les sacs de déchets ménagers, déposés à même le sol, dans les conteneurs prévus à cet effet

- Une équipe d'astreinte 24/24h pour chacun des 2 bassins avec pour chaque équipe un encadrant, un chauffeur et un agent polyvalent.

- Mise à disposition d'une équipe d'agents pour renforcer les services de la collecte des déchets ménagers.

Début avril, la communauté urbaine a mis en place des opérations de désinfection ciblant principalement les 2 villes centres et les villes de la

première couronne : Blanzly, Le Breuil, Montcenis, Montchanin, Saint-Vallier, Sanvignes et Torcy.

Cette action a ciblé les mobiliers suivants :

- points de collecte (conteneurs enterrés ou semi-enterrés)
- arrêts de bus les plus fréquentés
- bancs publics
- corbeilles de rue

Cette opération a été mise en place à la suite de l'avis rendu par le HCSP sur la désinfection des espaces publics.

Les équipes ont également procédé au lavage et à la désinfection de toutes les cours d'école et de leurs abords, la semaine précédant la réouverture des établissements scolaires.

# PATRIMOINE

---

# L'Écomusée Creusot Montceau : l'art de se réinventer

Bien que chahutée par les restrictions d'ouverture, la programmation culturelle de l'Écomusée Creusot Montceau a rassemblé près de 13 000 visiteurs en 2020. Retour sur une saison peu ordinaire qui a puisé dans les contraintes, l'inventivité.



L'exposition Vies de paysage/Paysages de vie a fait l'objet d'une valorisation numérique et d'un concours photographique.

Sur la saison culturelle 2020, malgré seulement 3 mois et demi d'ouverture à la villa Perrusson, 5 249 visiteurs ont foulé les allées du jardin pour découvrir les visites de la maison-catalogue et l'exposition temporaire *[re]Création* consacrée aux sculptures figuratives contemporaines de l'artiste céramiste Pablo Castillo. Création originale, cette exposition présentait plusieurs groupes sculpturaux d'enfants, invitant au dialogue entre la sphère onirique de l'enfance, l'usine et la demeure patronale.

Au musée de l'Homme et de l'Industrie, une exposition temporaire *Vies de paysage/Paysages de vie* sur l'évolution de la communauté urbaine Creusot Montceau, à l'aune de 50 ans de création du territoire, a remporté l'adhésion des publics sur deux mois d'ouverture. Elle a fait l'objet d'une valorisation numérique partielle et d'un concours photographique. En miroir, le premier volet de l'exposition *Citoyennes !* a poursuivi la mise en valeur des paroles d'habitants par les figures féminines engagées à l'échelle locale.

## S'adapter pour rester connectés

Face à la fermeture forcée suivie de nombreuses incertitudes, l'Écomusée a adapté ses missions aux usages du numérique. Les équipes ont déployé une offre de médiation virtuelle.

Elle porte, entre autres actions, sur la réalisation d'une dizaine de vidéos de présentation des collections hébergées sur la chaîne YouTube de l'Écomusée et sur la valorisation des 3 parcours interactifs à découvrir via l'application Écomusée Creusot Montceau. Ces actions ont trouvé écho sur les réseaux sociaux. Déjà actifs sur Facebook et Instagram, l'Écomusée et ses musées – le musée de l'Homme et de l'Industrie au Creusot et la villa Perrusson à Écuisses – ont renforcé leur présence sur la toile numérique proposant alors diverses échappées culturelles. Les objectifs, le captage d'adhésions et le développement d'une offre de médiation culturelle virtuelle pour maintenir le lien avec le

public, ont été tenus.

Au second semestre 2020, l'Écomusée a lancé sa première Newsletter permettant ainsi un éclairage mensuel sur les événements proposés aux abonnés de cette lettre.

## L'Écomusée en chiffres

- 12 756 visiteurs à l'Écomusée, dont 7 507 au musée de l'Homme et de l'Industrie et 5 249 à la villa Perrusson
- Facebook Ecomusée : 257 abonnés en mars – 667 en décembre
- Instagram musée de l'Homme et de l'Industrie : 188 abonnés en mars – 322 en décembre
- Instagram villa Perrusson : 192 abonnés en mars – 344 en décembre

# LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES

---

## LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES

# La direction des Systèmes d'information et information géographique



### Les systèmes d'information à l'épreuve de la COVID-19

Le confinement de mars 2020 a obligé la DSI à mettre en place, dans l'urgence, une infrastructure logicielle sécurisée permettant le travail à domicile pour plus de 120 agents. En quelques semaines, alors même que la collectivité n'avait jamais pratiqué le télétravail, plus de 50 ordinateurs portables ont été distribués dans le cadre du plan de continuité d'activité. En parallèle, la DSI a dû assurer un accompagnement important des agents en télétravail pour la prise en main de ce nouvel environnement de travail (bureau à distance, VPN...). Cette crise sanitaire a précipité des évolutions structurelles en termes d'usages des nouvelles technologies. En effet, l'impossibilité de se réunir a mis en évidence des contraintes importantes dans les processus en place. Pour y

faire face, l'usage de nouveaux outils numériques a été l'une des réponses, notamment à travers les questionnaires en ligne, la dématérialisation des parapheurs papier, l'usage de l'audioconférence, mais surtout le développement de la visioconférence. Cet outil s'est très fortement développé et il a notamment permis d'assurer la tenue des réunions de l'exécutif (commissions, conférences des maires, bureaux, conseils communautaires...) ainsi que la mise en place des nouveaux élus.

Là aussi, la DSI a dû assurer un accompagnement fort des différents utilisateurs, agents et élus et a su développer de nouvelles compétences pour s'adapter et proposer des formules adaptées de communication en distanciel, comme la conception de webinaires.

La DSI n'a cependant pas mis de côté

la coopération avec les 19 communes adhérentes au service commun « Ingénierie et supports techniques des services numériques ». Elle est intervenue auprès de 10 d'entre elles. Un premier comité technique a eu lieu en septembre 2020 avec l'ensemble des communes adhérentes ainsi que Philippe Pigeau, vice-président délégué aux infrastructures numériques et systèmes d'information et Roger Burtin, conseiller délégué à la coopération au sein du bloc communal.

La Direction a également mis en place une nouvelle organisation de la DSI pour accompagner le SDSI (Schéma directeur du système d'information) 2020-2023. L'organigramme de la direction a été retravaillé afin d'adopter un modèle plus en cohérence avec les ambitions de la collectivité en matière de numérique et pour tenir compte des projets du SDSI.

# La direction de la Logistique et des Moyens généraux



30 000 masques chirurgicaux ont été distribués aux agents.

Outre les missions traditionnelles de la Direction de la Logistique et des Moyens Généraux qui sont l'entretien et la réparation du parc de matériel et du parc immobilier de la communauté urbaine et l'organisation de l'accueil, des manifestations diverses et des missions d'archivages, l'année 2020 a été marquée par la gestion de la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Il a en effet été nécessaire de développer des actions de solidarité envers les établissements de santé et les communes du périmètre communautaire et de mettre en place des équipements et des protocoles pour assurer la sécurité sanitaire des agents communautaires.

### Pour le personnel communautaire

La DLMG a aménagé les espaces de travail qui le nécessitaient :

- Installation d'hygiaphones à l'Écomu-

sée, au café Perrusson et à l'Espace Simone Veil.

- Mise en place de plaques protectrices en plexiglas entre les postes de travail contigus.
- Installation de 50 distributeurs de mousse hydro-alcoolique dans les couloirs et les espaces copieur alimentés par 100 litres de mousse.
- Mise à disposition de 200 flacons de spray virucide et de lavettes en tissu pour le nettoyage des tables et matériels des salles communes et des copieurs.

Elle a mis en place des protocoles d'utilisation des locaux en établissant, en collaboration avec le service Prévention, des règles d'utilisation des salles de réunion, des réfectoires, des toilettes et des lieux de convivialité afin de limiter les concentrations des agents en respect des règles sanitaires nationales. Elle a également fabriqué et apposé les affiches correspondantes sur chaque local concerné, mais également mis en place une signalétique d'information originale en utilisant les supports de communication des Hospices Civils de Lyon.

La DLMG a conçu les protocoles de nettoyage des véhicules avant et après chaque utilisation et a fourni les kits de nettoyage et de désinfection nécessaires à disposition des conducteurs. Elle a également pourvu chaque magasin d'un appareil de désinfection à utiliser lors de la suspicion d'un cas de COVID d'un conducteur.

Elle a conçu un protocole de désinfection des locaux susceptibles d'avoir été fréquentés par un agent infecté par le virus et a fait procéder à une vingtaine de désinfections sur l'année par une société agréée.

Elle a distribué 5 000 masques en tissu et environ 30 000 masques chirurgicaux

aux agents, 300 visières en plastiques et 500 recharges à destination du personnel des déchèteries, 1 050 paires de gants pour les équipes de la collecte des déchets et plus de 63 000 lingettes.

Enfin, elle a mis à disposition des agents, 480 flacons pompes de gel hydro-alcoolique et 400 L en bidons pour les recharges.

Sans compter les heures de travail des agents, c'est plus de 100 000 € qui ont été consacrés à la lutte contre la pandémie.

### Pour les établissements de santé et les communes

La DLMG a procédé à la distribution de 15 550 masques auprès de 26 établissements. 9 050 masques ont ainsi été distribués pour le compte de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et 6 500 autres, prélevés sur le stock de la communauté, ont également été distribués gratuitement. Deux agents ont effectué ces distributions sur quatre journées, soit 56 heures de travail, et ont donc parcouru 615 kilomètres.

Pour son propre usage et pour celui des communes, la DLMG a commandé un total de 90 000 masques en tissu dont 51 000 de catégorie 1 auprès de la société Mulliez-Flory, 5 000 de catégorie 1 auprès de la société Perrin et 34 000 de catégorie 2 auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le magasin a organisé 5 distributions sur chaque centre technique pour permettre de procurer 75 000 masques en tissu aux communes de la communauté urbaine.

# La direction des Affaires juridiques et de la Commande publique



Afin de pouvoir poursuivre ses missions, la Direction des Affaires Juridiques, qui travaillait notamment à l'installation d'un nouveau conseil de communauté, s'est très rapidement réorganisée en mode « télétravail » grâce à des moyens informatiques dédiés (PC portables et bureau à distance) et à une animation d'équipe via des audioconférences très régulières.

### Assemblées

Dans le cadre de l'état d'urgence, il a été nécessaire de gérer, entre mars et juin 2020, un conseil de communauté mixte composé à la fois d'élus issus du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, d'élus en attente du second tour, mais aussi d'élus maintenus en fonction jusqu'à l'échéance de ce conseil. Ce conseil mixte s'est tenu de manière dématérialisée le 18 juin 2020.

D'avril à juin 2020, il a fallu mettre en place un régime d'exception, le Président étant habilité à prendre la presque totalité des décisions relevant des attributions du conseil de communauté. Le logiciel AIRS Délib a été paramétré en ce sens et des modèles ont été mis à la

disposition des services.

Le mois de juillet 2020 a été marqué par l'installation du nouveau conseil de communauté et l'élection d'un nouvel exécutif, tout en tenant compte du contexte sanitaire (distanciation physique, règles encadrant l'accueil du public) lors de l'organisation de la séance et le déroulement des votes.

### Commande publique

Afin de ne pas pénaliser les entreprises, les dates de remise des offres des consultations en cours ont été reportées tandis que les visites obligatoires ont été décalées.

Afin d'aider les services gestionnaires, des modèles de lettre et d'ordres de service ont été mis à disposition afin de pouvoir gérer au mieux la poursuite ou l'interruption des chantiers.

À la fin de la crise sanitaire, les demandes d'indemnisation des entreprises ont été traitées.

### Juridique et foncier

La crise sanitaire a entraîné une modification des tâches à effectuer.

Il a fallu tenir compte de l'arrêt de l'activité économique en octroyant un mois et demi de gratuité aux professionnels, locataires de la communauté urbaine. Il a également fallu adapter le traitement des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) : la suspension par l'État des délais administratifs pendant le confinement aurait pu avoir pour conséquence de bloquer le marché foncier si la communauté urbaine n'avait pas pris la décision de répondre à toutes les DIA pendant cette période.

L'activité plus spécifique liée aux affaires juridiques a été moins impactée, même si plusieurs dossiers ont été décalés dans le temps (gestion des sinistres notamment).

## DIRECTION DES SERVICES FONCTIONNELS

La Direction des services fonctionnels en charge du pôle ressources compte 81 agents, répartis en 5 directions.

### • Finances et subventions

Cette direction, composée de 8 agents, est chargée de la préparation et de l'exécution du budget, du suivi de la dette, de la fiscalité et des subventions en lien avec les directions opérationnelles. L'organisation de la fonction financière va être repensée en 2021 et aura pour effet de voir évoluer les missions et effectifs de la Direction des Finances.

### • Ressources humaines

Avec 12 agents, cette direction gère la carrière et la paie des 435 agents communautaires. Elle est également le premier acteur de la prévention santé et sécurité au travail. La DRH contribue activement aux évolutions structurelles de notre organisation et à l'adaptation de la politique des ressources humaines de la collectivité.

### • Logistique et moyens généraux

Composée de 34 agents, cette direction contribue au bon fonctionnement des services en leur donnant les moyens d'assurer leurs missions dans de bonnes conditions. Elle gère ainsi l'entretien de la collectivité, assure la maintenance du matériel roulant ou technique et des bâtiments communautaires. Elle met également à disposition les équipements de protection individuels et gère les mesures de protection sanitaire liées au COVID.

### • Systèmes d'informations

Dans un contexte en perpétuelle et rapide évolution, les 12 agents de cette direction œuvrent pour le maintien en condition opérationnelle des serveurs, des réseaux, des applicatifs métiers et des postes de travail. De plus, ils accompagnent les utilisateurs au quotidien. La DSI propose également à une vingtaine de communes membres de la communauté urbaine volontaires des services dédiés à l'ingénierie et aux supports techniques des services numériques. Enfin, elle sécurise les données produites par la collectivité et suit la mise en conformité du RGPD en collaboration étroite avec la Direction des Affaires Juridiques.

### • Affaires juridiques et commande publique.

Cette direction est chargée d'assurer la sécurité juridique des actes produits par la communauté urbaine, et de veiller au respect des règles de la commande publique. Elle gère également les risques assuranciers et l'organisation des bureaux et conseils communautaires. En matière de foncier, la direction assure le suivi des dossiers d'acquisition, de vente et de gestion locative des biens immobiliers ainsi que la constitution de servitudes. Elle est constituée d'une quinzaine d'agents.

# La direction des Finances



L'adaptation a été le fil conducteur de l'année 2020, avec l'objectif de faciliter le soutien à l'activité économique.

Le contexte sanitaire a conduit l'ensemble des acteurs de la chaîne financière à s'adapter à la situation et assurer en toute priorité les paiements des fournisseurs. La dématérialisation des processus a, par ailleurs, facilité la mise en place de l'organisation. En termes d'activité financière, l'année 2020 a été, globalement, aussi importante que l'année 2019 mais les délais de paiement ont été largement améliorés passant, tous budgets confondus, de 37 jours à 24 jours, et plus précisément, pour le budget principal, de 25 jours à 18 jours.

La direction des finances a, par ailleurs, apporté son appui dans le cadre du dispositif d'aide aux loyers pour les entreprises acté en fin d'année en participant notamment à la tenue des guichets mis en place et à la rationalisation du procédé de paiement.

D'autre part, le calendrier de préparation budgétaire a été particulièrement impacté, la conception du budget ayant été décalée sur la fin de l'année, dans la perspective d'un vote au mois de mars au lieu du mois de décembre comme à l'accoutumée. Cette adaptation a été nécessaire en raison notamment des incertitudes pesant sur les ressources de la collectivité et de la définition des orientations financières dans le cadre du nouveau mandat.

L'année 2020 a également été marquée par un travail important de préparation de 2 projets à concrétiser en 2021 : la mise en œuvre de la nouvelle organisation financière vers une centralisation au sein de la direction des finances et la mise en production du nouveau module e-achat, permettant notamment la dématérialisation du bon de commande et l'homogénéisation de ce processus au sein de la collectivité.

# La direction des Ressources humaines

L'année 2020 de la DRH a été placée sous le signe de la gestion de la crise de la Covid-19 et de l'accompagnement des services.

L'ensemble de la direction a été mobilisé pour réagir avec réactivité à l'impératif de gestion sanitaire qu'imposait cette crise, et accompagner les agents et les services tout en assurant la gestion quotidienne de son activité.

L'accompagnement a été double :

- Assurer la gestion administrative des agents: télétravail, présentiel, ASA, personne à risque, positive à la Covid,

cas contact... Il a fallu s'adapter à chaque situation, les conséquences en matière de gestion du temps de travail, des absences ou de rémunération étant multiples. Cette gestion a fait l'objet d'un suivi partagé avec les membres du CHSCT.

- Accompagner les agents et les encadrants dans la gestion individuelle et collective des situations. Pour ce faire, au-delà de la quinzaine de notes de service spécifiques à la gestion de la crise sanitaire, un suivi de proximité a été assuré quotidiennement par téléphone

pour répondre aux besoins des services. En parallèle, des mails « prévention » ont permis de rappeler les bonnes pratiques en matière de prévention des risques liés à cette pandémie.

Comme l'ensemble des autres directions, le principe de résilience s'est imposé au sein de la DRH, notamment avec l'organisation des entretiens de recrutement en visio, ou l'adaptation des journées de formation dans le respect des contraintes d'accueil.

# La direction de la Communication

À travers l'édition d'outils de communication ou l'organisation d'événements officiels, la communauté urbaine a fait connaître ses initiatives et valorisé les projets menés sur le territoire. Afin de poursuivre son action d'information et de communication durant les différents confinements la direction de la communication a renforcé sa communication de proximité et a accompagné les services dans la mise en place de nouveaux supports.

## Un nouveau site internet pour le Conseil de développement durable (CDD) de la communauté urbaine

Avec une ergonomie plus intuitive et un design plus moderne, le nouveau site internet du CDD offre aux internautes un accès simple et rapide à ses activités et ses projets en cours.

L'architecture et le design du site ont été repensés permettant une meilleure lisibilité des contenus, un accès simple aux publications en téléchargement et un confort de navigation amélioré. En plus d'être un outil d'information et de documentation, ce site permet également aux habitants de faire part de leurs remarques et de leurs suggestions sur les travaux engagés par le CDD, grâce



à un formulaire de contribution à remplir en ligne.

Ce nouveau site [cdd.creusot-montceau.fr](http://cdd.creusot-montceau.fr) est en ligne depuis le printemps 2020.

## Une brochure pour informer les entreprises des aides du Fonds territorial

Afin d'accompagner le redémarrage de l'activité commerciale, artisanale et de services et pour soutenir l'économie de proximité, la communauté urbaine Creusot Montceau et le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté ont décidé d'adopter un dispositif d'aides. Une plaquette de présentation de chacun de ces dispositifs a été envoyée aux entreprises de 0 à 10 salariés installées sur le territoire communautaire.

## Un magazine numérique

Rédigé par le service communication à l'intention des habitants du territoire, le magazine L'Actu Creusot Montceau portant le numéro 61, et daté de la période mai/juin 2020, a été une édition spéciale. Tout d'abord par son contenu qui s'est fait l'écho du maintien des services publics communautaires et de la réactivité des agents malgré les restrictions sanitaires. D'autre part, l'entreprise chargée de le distribuer dans les boîtes aux lettres n'étant pas autorisée à le faire, c'est une version non imprimée et uniquement numérique qui a été mise en ligne pour être téléchargée sur le site de la communauté urbaine.

# LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE



Le développement économique



Le commerce



La politique de la ville et le contrat local de santé



L'insertion et l'économie sociale et solidaire



L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation



Le patrimoine



Le tourisme



Les infrastructures numériques



L'aménagement de l'espace public



L'habitat et la rénovation urbaine



L'urbanisme prévisionnel et foncier



Le développement durable et le Plan climat air énergie territorial



Les déchets



Les transports urbains et scolaires



L'eau et l'assainissement



La propreté et la voirie



**COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU**

Château de la Verrerie > BP 90069

71206 Le Creusot Cedex

Tél : 03 85 77 51 51

[info@creusot-montceau.org](mailto:info@creusot-montceau.org)

[www.creusot-montceau.org](http://www.creusot-montceau.org)

 [communauteurbainecreusotmontceau](https://www.facebook.com/communauteurbainecreusotmontceau)

 [Communauté urbaine Creusot Montceau](https://www.linkedin.com/company/communauteurbainecreusotmontceau)